

Montréal, le 8 août 2008

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d’approbation des dispositions tarifaires applicables aux options d’électricité interruptible et d’utilisation des groupes électrogènes de secours  
Dossier R-3678-2008**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 1 que la Régie adresse au Distributeur relativement au dossier mentionné en titre.

**Veillez nous transmettre les réponses à cette demande de renseignements d’ici 12 h le 14 août 2008.**

Veillez agréer, cher confrère, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l’énergie  
VD/pl

P.j.